



## L'intégration de la RDC dans la Zone de libre - échange continentale africaine et son impact sur la jeunesse Congolaise (cas de la ville de Bukavu)

Gloire GANZA KABIKA

Enseignant - chercheur en fiscalité, audits financiers et intégration régionale /Bukavu

Guillaume BISIMWA BAHATI

Enseignant - chercheur

**Résumé :** L'objectif de ce travail été de comprendre et d'analyser l'intégration de la RDC dans la Zone de libre - échange continentale africaine et son impact sur la jeunesse congolaise (cas de la ville de Bukavu) en identifiant ses avantages et conséquences sur la création de l'emploi et l'intégration économique des jeunes. Nous avons eu analysé les travaux existants en formulant nos hypothèses avant de descendre sur le terrain. Après analyse des données, nos hypothèses ont été vérifiées.

Nos hypothèses sont formulées de la manière suivante :

- ❖ L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine aura un impact conséquent sur la jeunesse congolaise car la RDC reste un pays non industrialisé par rapport aux autres pays membres de la zone et là, il y aura lenteur dans le développement économique du pays,
- ❖ L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine permettra l'intégration économique des jeunes congolais du fait qu'il aura création d'un marché unique pour les marchandises et les services qui faciliterons aussi la circulation des personnes et cela pourra être une grande opportunité d'emplois aux jeunes congolais car il y aura une inclusion économique.

Pour vérifier nos résultats de recherche, nous avons recouru aux méthodes et techniques : la méthode analytique, la technique documentaire, l'observation et le questionnaire. Notre échantillon été constitué de 207 jeunes (jeunes sans emplois, jeunes entrepreneurs, jeunes étudiants et jeunes commerçants) et nous les avons sélectionnés d'une manière aléatoire. Les résultants ont été analysés par le logiciel sphinx qui nous a permis de connaitre la convenance des chaque valeur semblable de notre échantillon. Nous avons eu analysé les travaux existants en formulant nos hypothèses avant de descendre sur le terrain. Après analyse des données, nos hypothèses ont été vérifiées. Pour y arriver la mise en œuvre des accords de libre-échange reste le seul moyen de sauver la jeunesse congolaise sur son intégration économique, également la création des entreprises gérer par les jeunes pouvant faire face à la concurrence avec d'autres entreprises de ladite zone.

**Mots-clés :** libre-échange, intégration économique, emplois, chômage, développement économique, impact.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.7777905>

**Published in:** Volume 2 Issue 2



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

## INTRODUCTION

En janvier 2012, l'Union africaine a décidé d'accélérer l'établissement de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) dans le but de stimuler le commerce intra-africain. La ZLEC se présente ainsi comme une première étape vers l'objectif à long terme d'une communauté économique africaine. Depuis l'accès à l'indépendance, les dirigeants africains répètent que l'intégration est un élément essentiel de leurs stratégies de développement[1]. C'est ce qui fait qu'actuellement les pays africains adhèrent massivement dans divers accords de libre-échange pour stimuler leurs économies.

Si l'intégration régionale est bien conçue, peut offrir de multiples moyens d'aider les africains à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Tels que stipulent les objectifs de la ZLECAf : créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain, créer un marché libéralisé pour les marchandises et services; contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements; poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur[2].

Ce système a été rependu dans plusieurs zones, dont : l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Afrique du Nord (UMA), l'Afrique orientale (EAC, COMESA, IGAD), l'Afrique centrale (CEMAC, CEEAC) et l'Afrique australe (SADC et COMESA). L'Afrique centrale assure ainsi le lien physique entre les espaces africains d'intégration, dont la République Démocratique du Congo fait partie malgré que l'économie de la RDC reste extravertie.

La RDC est l'une des cinq nations les plus pauvres du monde. En 2021, près de 64 % de la population du pays un peu moins de 60 millions de personnes vivaient avec moins de 2.15 dollars par jour. Ainsi, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC[3]. Le pays reste riche quand la population demeure dans l'extrême pauvreté suite à la mauvaise volonté des dirigeants et l'inopportunité des investisseurs locaux et étrangers suite à des tracasseries et pressions fiscale.

Considérant les cinq dernières années, la RDC, pays immensément doté en ressources naturelles (du sol et sous-sol), humaines et environnementales, présente sur le plan économique un tableau moins éloquent, lequel ne s'écarte pas significativement de la tendance observée depuis son indépendance en 1960.

Au niveau du secteur réel, les secteurs agricole et extractif constituent les principaux piliers de l'activité économique, représentant 45,1% et 43,9% du PIB en 2018 et 2019, respectivement.

Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB, 75 % de la population souffre d'insécurité alimentaire. Le secteur secondaire de son côté n'en contribue en moyenne qu'à 16% (soit 16,1% en 2018 et 16,9% en 2019). La chaîne de valeur en RDC, qui du reste demeure limitée, ne favorise pas une forte création d'emplois.

Le secteur privé formel de l'économie de la RDC est relativement limité. En dehors des entreprises publiques, il est principalement constitué de petites et moyennes entreprises congolaises et d'un petit nombre de grandes entreprises appartenant à des groupes étrangers. Plusieurs de ces grandes entreprises sont actives dans le secteur minier et des télécommunications. Le mauvais climat des affaires a empêché le secteur privé de créer des emplois. Les obstacles à la création d'emplois incluent des infrastructures et des services publics insuffisants, un capital humain et un accès au financement limité, des obstacles réglementaires, des monopoles d'entreprises, et des incertitudes quant aux droits fonciers[4].

Aussi, il y a lieu de relever que la structure économique de la RDC est telle que ce pays produit ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'il ne produit pas, parce qu'il est fortement dépendant de l'extérieur. En effet, la RDC possède une industrie peu développée et tire l'essentiel de sa richesse de l'exploitation des minerais qui constitue la principale activité du pays (le commerce de gros et de détail également), laquelle fait fonctionner plusieurs autres secteurs et procure les réserves de change indispensables pour garantir l'équilibre du marché des changes.

Contrairement aux périodes précédentes, en général caractérisées par des taux de croissance instables et en constant recul, de 2016 à 2018, l'économie de la RD Congo a affiché des taux de croissance qui progressent, atteignant 2,4 % en 2016 ; 3,7 % en 2017 ; pour s'établir à 5,8 % en 2018, bien qu'il recule en 2019 pour un taux de 4,4% (la croissance mondiale est estimée à 2,9% en 2019) contre une prévision initiale de 5,9%. Toutefois, ces taux de croissance, tirés par l'extérieur (non soutenus), non durables et non inclusifs, restent assez faibles pour améliorer les conditions de vie de la population congolaise et engager le pays sur un sentier de développement durable[5].

La question principale de notre recherche est la suivante :

L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine a-t-elle un impact conséquent sur la jeunesse congolaise ?

Pour y arriver nous avons proposé une question secondaire de la manière suivante :

- L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine permettra-t-elle l'intégration économique des jeunes sans emploi ni formation ?

A travers ces questions ci-haut posées, nos hypothèses sont formulées de la manière suivante :

- ❖ L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine aura un impact conséquent sur la jeunesse congolaise car la RDC reste un pays non industrialisé par rapport aux autres pays membres de la zone et là, il y aura lenteur dans le développement économique du pays,
- ❖ L'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine permettra l'intégration économique des jeunes congolais du fait qu'il aura création d'un marché unique pour les marchandises et les services qui faciliterons aussi la circulation des personnes et cela pourra être une grande opportunité d'emplois aux jeunes congolais car il y aura une inclusion économique.

Ce travail est composé de trois grandes parties. Pour mieux comprendre le thème de cette recherche, la première partie portera sur la revue de la littérature afin de comprendre les concepts clés de la recherche ou nous nous focaliserons sur la zone de libre-échange et ses avantages sur la jeunesse congolaise, également l'intégration économique et emploi en RDC.

## **1. REVUE DE LA LITTERATURE**

### **1.1.LA ZONE DE LIBRE ECHANGE**

Le 1er janvier 2021, les pays africains ont lancé la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les caractéristiques actuelles des économies africaines mettent, en effet, en évidence un potentiel d'échanges plus intenses, complexes et diversifiés entre les pays du continent. Elles révèlent en même temps de nombreux handicaps tels que le faible niveau d'industrialisation ou de création de valeur régionale. Plusieurs études d'impact ont été menées sur les effets économiques de la ZLECAf. Elles font tout état d'une croissance substantielle des flux commerciaux intra-africains et d'effets positifs sur le PIB et le bien-être des pays membres. Toutefois, les bénéfices économiques attendus de cette intégration économique ne sont pas garantis et dépendent d'efforts substantiels et à long terme des États membres et de leur capacité à mettre en œuvre l'alignement réglementaire. Il s'agit notamment des barrières non tarifaires, de la facilitation des échanges, des coûts de mise en œuvre et d'ajustement, de la transformation structurelle et des politiques industrielles[6].

### **1.1.1. Avantages pour la jeunesse de la RDC**

Fort de sa situation géographique stratégique avec ses neuf voisins frontaliers, combiner avec son potentiel hydroélectrique ainsi que minière et comptant sur sa population relativement jeune estimée à 60% de ses 80 millions d'habitants, la RDC pourrait être le pays catalyseur et accélérateur de l'intégration régionale en Afrique[7]. Comme nous le savons, la RDC reste un pays vaste que tous les pays voisins frontaliers, ce qui veut dire que si nous pouvons dire que la ZLECAF réussira tout dépendra de l'implication de la RDC qui reste un pays carrefour favorisant la libre circulation des biens et service car du Nord au Sud la RDC relie les pays membres de ladite zone et cela prouve suffisamment qu'il aura des opportunités d'emplois aux jeunes congolais qui seront solliciter pour intervenir d'une manière à une autre soit pour vendre leurs produits dans les neufs pays voisins ou soit aller travailler dans les pays voisins et l'apparition des investisseurs étrangers qui viendront investir en RDC pour gagner plus. C'est ce qui prouve que la RDC jouera un rôle capital dans ladite zone.

### **1.2.L'Intégration économique**

En effet, le développement d'un pays ne se fonde pas seulement sur la politique ou l'économie mais aussi sur sa capacité à assurer la relève par la jeunesse. La République Démocratique du Congo (RDC) étant un pays avec une population à majorité jeune, se doit de bien préparer cette jeunesse afin de lui permettre de servir dignement son pays et de le faire émerger sur tous les plans[8] l'intégration économique favorise des investissements directs à l'étranger ainsi que le commerce de biens et services à l'international qui sera une occasion pour la RDC de se faire remarquer à l'étranger suite aux leadership de ses dirigeants en associant les jeunes dans la gestion de la chose publique et la responsabilités des grandes entreprises publique que privés pour qu'il y est intégration économiques des jeunes à travers leur détermination. L'Afrique figure pratiquement en bas du classement de la compétitivité économique mondiale, car la fragmentation de ses marchés bride son efficacité et freine sa croissance économique. Aujourd'hui, un nouvel acteur surgit, qui pourrait défragmenter le continent et doper la productivité de ses économies : la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC). En mars 2018, 44 chefs d'État africains ont signé un accord instaurant un marché continental unique de produits et services, assorti de la libre circulation des capitaux et des voyageurs d'affaires[9], comparativement aux pays membres, la libre-échange permettra aux pays africains de tenter leurs chances pour développer leurs économies domestiques à travers cette

instauration d'un marché continental comme il aura la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens.

Selon la charte Africaine de la jeunesse, réaffirmant que le développement culturel continu de l'Afrique repose sur sa jeunesse et nécessite ainsi sa participation active et éclairée telle que stipulé dans la Charte culturelle pour l'Afrique[10]. Contrairement à la République Démocratique du Congo où nous ne pouvons pas parler de l'intégration économique de la jeunesse car ça reste un rêve et tous les postes de responsabilités restent occupés par les vieux de plus de 60 ans engagé depuis Plus de 40 ans et ce qui est étonnant est que le gouvernement n'arrive pas à les retraiter suite au manque des moyens financiers pour la retraite soit on craint les jeunes qu'ils sont fort, cette situation crée déjà un conflit des générations et ne permet pas aux jeunes de se retrouver or pour qu'il est développement culturel il faut la participation active de la jeunesse.

### **1.3.Emploi en RDC**

Selon la Banque mondiale (2015), l'activité minière se substitue à l'agriculture dans plusieurs milieux ruraux en RDC. Environ 4% des personnes âgées de 15-64 ans sont employées dans l'exploitation minière petite et artisanale/EMPA, une activité intensive en main d'œuvre (contrairement à l'activité minière industrielle qui exige un fort investissement en capital physique). Malheureusement, l'EMPA n'est pas formalisée (sauf pour le cuivre et le cobalt), ce qui constitue un manque à gagner en termes d'emplois, de revenus des ménages et recettes fiscales au niveau local ou national. Dans ce contexte des activités informelles, les recettes des EMPA ne peuvent que contribuer faiblement dans les budgets locaux et nationaux. La main d'œuvre est jeune et est victime des discriminations salariales[5].

Dans son analyse portant sur l'évolution récente de l'emploi des jeunes en RDC, Sumata Claude (2020) trouve qu'en RDC, pour la période 2002-2018, la croissance économique et le nombre d'entrepreneurs constituent les principaux déterminants du chômage de jeunes. Il fait observer que le marché d'emploi formel congolais est limité et est principalement constitué des petites et moyennes entreprises congolaises et d'un petit nombre de grandes entreprises appartenant à des groupes étrangers. Parmi les goulots d'étranglement au marché d'emploi congolais, limitant la possibilité de création d'emploi par le secteur privé, l'auteur évoque : le mauvais climat des affaires ; l'insuffisance des infrastructures et des services publics ; un accès limité au financement; des obstacles réglementaires ; des monopoles d'entreprises et des incertitudes quant aux droits fonciers (Herderschee et al. 2012, cité par Sumata Claude, 2020).

Les institutions sur le marché du travail créent des distorsions par rapport à un équilibre compétitif de marché et s'avèrent donc contre-productives[11] ce qui prouve qu'il y a un impact sur les conditions de travail dans des pays en voies de développement comme c'est le cas de la RDC qui doit tout mettre en œuvre pour que ses entreprises soient compétitives dans la ZLECAF et là nous parlerons du développement économique.

Du côté des offreurs d'emplois, il est à relever le déficit en capital humain de qualité ou le manque de compétences professionnelles requises. Cet état de choses pourrait expliquer que moins de cent étudiants sur neuf mille sortants chaque année du système universitaire parviennent à trouver un travail décent (Sumata, 2014, cité par Sumata Claude, 2020). Qui reste un taux inférieur d'engagement des jeunes sans emplois et ça nous permet d'estimer que les initiatives d'engagements des jeunes ne sont pas envisager per le gouvernement congolais.

## 2. METHODOLOGIE

Dans cette partie méthodologique, il sera question de présenter les techniques utilisées pour trouver notre échantillon qui sont : l'outil de collecte des données et les techniques de traitement des données.

### 2.1. Population cible et détermination de la taille de l'échantillon

La population cible de cette étude est constituée par les jeunes qui ont déjà fini les études et son dans le chômage, les jeunes étudiants, les jeunes entrepreneurs et les jeunes commerçants, vivant dans la ville de Bukavu. Cependant, ne connaissant pas la taille de la population concernée et pour des raisons de manque de statistique, on a été obligé d'enquêter ceux qui sont identifiables. Malgré les contraintes financières et logistiques, il nous a été très difficile voire impossible d'enquêter tous les individus répondant à notre critère. A cet effet, nous étions obligés d'estimer la taille de l'échantillon idéal pour la représentativité de cette population par la formule ci-dessous (Eric BANZA, 2020).

$$n = \frac{Z^2 - \alpha/2 \times p \times q}{d_0^2}$$

Où on a :

- n : la taille de l'échantillon ;
- $Z^2 - \alpha$  : la valeur de la loi normale au seuil  $\alpha$  (souvent égale à 1,44 pour un degré de confiance de 85%) ;
- p : la proportion ;

- $\alpha$  : la marge d'erreur souhaitée par le chercheur (fixée à 5% dans cette étude).

La taille de l'échantillon dépend ainsi du seuil de risque, l'erreur d'échantillonnage et de l'écart-type de la population. Du fait que, la taille de l'échantillon dépend de l'écart-type qui n'est pas connu a priori, donc l'inconnu « n » étant la fonction d'une autre inconnu de l'écart-type, il en découle un paradoxe. La théorie propose trois solutions pour résoudre le problème (<https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator>, consulté le 18 février 2022 à 13h47').

- Faire une étude empirique qui porte sur le problème étudié ;
- Procéder par une pré-enquête dans le but de déterminer l'écart type ;
- Utiliser l'intuition en considérant la proposition avec  $p$  égale à **0,5** dans la mesure où cette valeur donne  $(1-p)$  égale à **0,5** qui est la valeur de  $q$ .

$$\begin{aligned}n &= ((1,44)^2 \times 0,5 \times 0,5) / (0,05)^2 \text{ (<https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator>)} \\ &= (2,07 \times 0,25) / 0,0025 \\ &= 0,5184 / 0,0025 \\ &= 207,36 \text{ soit } 207 \text{ jeunes enquêtés}\end{aligned}$$

Notre taille d'échantillon est de 207 personnes à enquêter et le nombre d'individus enquêtés était fixé selon le critère de disponibilité.

### **2.2.1. Enquête proprement dite et collecte des données**

Les enquêtes ont été réalisées auprès des jeunes qui ont déjà fini leurs études et son en chômage (n'ont pas d'emplois), les jeunes étudiants, les jeunes entrepreneurs et les jeunes commerçants vivant dans la ville de Bukavu. Pour arriver à collecter les données nécessaires pour nos analyses, nous avons élaboré un questionnaire d'enquête, ça nous a permis d'entrer en échanges avec notre cible (les jeunes) et recueillir des informations fiable auprès de nos enquêtés.

Les questionnaires ont été administrés aléatoirement aux enquêtés et une brève explication été donnée avant la remise du questionnaire et la majorité d'entre eux seront rencontrés à leur lieu de travail (pour les entrepreneurs, les étudiants et les commerçants) et les jeunes chômeurs dans leurs quartiers respectifs. Par ailleurs, la plupart des questionnaires seront directement complétés par nos enquêtés eux-mêmes et seulement un nombre réduit de questionnaires peut être laissé auprès de certains enquêtés pour une durée de deux jours au maximum.

Pour y parvenir, nous avons eu à échangeais avec les jeunes sur la thématique de notre recherche tout en leurs donnant des explications nécessaires sur la zone de libre-échange et en définissant les objectifs de cette dernière, cela nous a permis de comprendre ce que pense la jeunesse congolaise par rapport à ladite zone et ce que veut notre pays en y adhérant. A la fin de chaque entretien on prenait note et classer directement le questionnaire complété dans un classeur, cela nous a permis de collectionner tous les avis, ce qui nous a permis de minimiser les risques de perdre certaines idées et suggestions. Tout au long de cette enquête, nous nous sommes entretenus avec 207 personnes dans la ville de Bukavu à travers ses trois communes.

### **2.2.2. Traitement des données**

Dans ce point, nous présentons et expliquons le test qui nous a permis de vérifier notre hypothèse. Néanmoins, il importe de préciser que le traitement et l'analyse des données recueillies seront effectués au moyen du logiciel SPHINX, un logiciel d'enquête et d'analyse des données qui a permis de réaliser notre enquête sur l'élaboration du questionnaire (création, rédaction, impression) et ça nous a permis de connaître la convenance des chaque valeur semblable de notre échantillon.

A travers ce logiciel nous avons pu faire une analyse entre les variables (la zone de libre-échange et l'intégration économique des jeunes sans emplois). On a identifié les conséquences de l'intégration de la RDC dans la zone de libre échanges et le non intégration économique des jeunes dans ladite zone.

Grace à ce test nous avons découvert deux réalités, la première réalité est que l'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine a un impact conséquent sur la jeunesse congolaise aussi longtemps que le pays (surtout la partie Est de la RDC: Bukavu) reste non industrialisé et le taux d'importation très élevé par rapport aux autres pays membres de la zone et là les jeunes ne se retrouvent pas sur les marchés d'emplois et de service or la main d'œuvre venant de l'étranger (les autres pays membres) reste moins couteuse que en RDC, la seconde réalité en est que l'intégration de la RDC dans la zone de libre-échange continentale africaine permettra l'intégration économique des jeunes congolais du fait qu'il aura création d'un marché unique pour les marchandises et les services qui faciliterons aussi la circulation des personnes et cela pourra être une grande opportunité d'emplois aux jeunes congolais car il y aura une inclusion économique. Cette analyse provienne de nos enquêtés à travers les réponses données lors de l'enquête.

Toutes les réponses trouvées ont été inscrites dans une grille ça nous a permis de répertorier toutes les réponses collectées sur le terrain.

### **2.2.3. Résultats d'enquête**

Nous avons enquêtés 207 personnes (jeunes) dont 53 jeunes qui ont déjà fini les études, 50 jeunes étudiants, 54 jeunes entrepreneurs et 50 jeunes commerçants.

En réalité, 114 enquêtés soit 55,1% disent oui et montrent que l'intégration de la RDC dans la ZLECAf a un impact conséquent sur la jeunesse congolaise vu que le pays reste non industrialisé, là il n'y a pas des entreprises pour recruter ou engager les jeunes et le peu d'entreprises qui existent ne peuvent pas faire concurrence avec d'autres entreprises de la zone car ces dernières travaillent à perte afin qu'elles continuent tout simplement d'exister sur le marché, pour les jeunes entrepreneurs leurs produits ne sont pas acceptés (exportés) par les pays membres de la zone et ces mêmes jeunes sont étouffés localement par les taxes et impôts qui ne favorisent pas un bon climat d'affaires donc il n'y a pas l'intégration économique des jeunes sur tous les plans, 93 personnes soit 44,9% disent non que l'intégration de la RDC dans la ZLECAf n'a pas des conséquences négatives sur la jeunesse congolaise mais plutôt c'est une opportunité de création d'emplois en invitant des investisseurs étrangers de venir investir en RDC et engager des jeunes tout en permettant aux jeunes de créer leurs propres entreprises pour pallier aux problèmes de chômage ou manque d'emplois mais aussi permettre aux jeunes congolais d'exporter leurs produits dans d'autres pays de la zone vu que cette zone permet aux entreprises de produire et de vendre davantage sur l'économie d'échelle.

Soit 200 personnes soit 96,6% de nos enquêtés disent que les biens produits en RDC (par les jeunes) ne circulent pas dans la ZLECAf pour le moment et 7 personnes soit 3,4% disent que les biens circulent dans la même zone. Contrairement aux interventions des autres nous trouvons et affirmons que les biens produits en RDC (par les jeunes) ne sont pas visibles dans la ZLECAf.

Sur le plan service, il n'existe pas actuellement des opportunités d'emplois dans la ZLECAf pour les jeunes congolais cela est confirmé par la majorité de nos enquêtés soit 100% de nos enquêtés.

199 personnes soit 96,1% confirment que les jeunes de la ZLECAf travaillent en RDC sans problème et sont éligibles à chaque opportunité d'emplois ou créations d'entreprises en RDC et 8 personnes soit 3,9% disent s'opposent à cette réaction et disent que c'est faux.

La majorité de nos enquêtés soit 100% disent que la mise en œuvre des accords de la ZLECAf sera une grande opportunité pour les jeunes congolais vu que les jeunes vont aussi se spécialiser dans les biens produits localement et les entreprises des jeunes seront visible dans le marché unique et facilitera la croissance économique et la stimulation de la création d'emplois.

### **3. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS**

Pour dire vrai, la ZLECAf est une grande opportunité pour les pays fortement industrialisé et cela favorise la création d'emplois pour les jeunes (entrepreneurs, commerçants et ceux qui ont déjà fini les études).

Sumata Claude (2020) trouve qu'en RDC, pour la période 2002-2018, la croissance économique et le nombre d'entrepreneurs constituent les principaux déterminants du chômage de jeunes. Il fait observer que le marché d'emploi formel congolais est limité et est principalement constitué des petites et moyennes entreprises congolaises et d'un petit nombre de grandes entreprises appartenant à des groupes étrangers[5], ce qui prouve qu'en RDC il n'existe pas des initiatives ou opportunités de la création d'emplois des jeunes qui continuent à être abandonné dans leur triste sort malgré l'adhésion de la RDC dans ZLECAf. Ce qui justifie l'impact négatif de cette adhésion par rapport à la jeunesse congolaise qui affirme que le moment est très mal choisi car il fallait attendre que le pays soit fortement industrialisé avec une main d'œuvre qualifiée pour rendre les entreprises congolaises compétitive sur le marché unique qui favoriserait la croissance économique des jeunes. Ce qui est justifié par les résultats de nos enquêtes qui prouve que 114 enquêtés soit 55,1% disent oui et montrent que l'intégration de la RDC dans la ZLECAf a un impact conséquent sur la jeunesse congolaise vu que le pays reste non industrialisé et là nous pouvons dire qu'il y a pas intégration économique des jeunes. Un rapport du Centre du commerce international (CCI) indique que l'accord ZLECAf peut créer davantage d'emplois et de possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes Africains, recommandant que des moyens soient mis en place pour que les jeunes puissent bénéficier d'un marché unique. Cela étant, les jeunes congolais possèdent des atouts entrepreneuriaux mais manquent l'appui du gouvernement central or ils peuvent faire mieux que les autres jeunes entrepreneurs de la zone comme le confirme nos enquêtes soit 44,9% montre que l'intégration de la RDC dans la ZLECAf n'a pas des conséquences négatives sur la jeunesse congolaise mais plutôt c'est une opportunité de création d'emplois pour engager des jeunes en suscitant leur esprit créatif qui leur permettra de créer leurs propres entreprises pour pallier aux

problèmes de chômage et apparaître sur le marché commun comme il y aura suppression des barrières tarifaires pour qu'il y est l'intégration économique des jeunes sans emplois donc qui sont au chômage.

La RDC reste un pays importateur jusqu'à 80% et nos enquêtes le prouve soit 96,6% de nos enquêtés disent que les biens produits en RDC (par les jeunes) ne circulent (exporte) pas dans la ZLECAf.

Nous soutenons l'idée de Pamela Coke-Hamilton, directrice exécutive de la CNUCED déclare que "L'économie créative et ses industries sont des secteurs stratégiques qui, s'ils sont entretenus, peuvent stimuler la compétitivité, la productivité, la croissance durable, l'emploi et le potentiel d'exportation. La réalité qui ne s'éloigne pas des résultats de nos recherches sollicitant la mise en œuvre des accords de libre-échange qui pourra être une très grande opportunité pour les jeunes Congolais, la RDC pourra rester un pays catalyseur vu sa position géographique stratégique avec les 9 pays voisin, à travers ses ressources naturelles et la majorité de sa population qui est jeune et cette dernière pourra s'impliquer massivement dans la productivité et la création d'emploi sous la bénédiction du gouvernement congolais qui est déjà membre de la ZLECAF, une réalité qui est confirmée par notre prédécesseur Espoir Bindu, Directeur exécutif du Centre pour le Développement des Entreprises (CDE-DRC) qui dit « Nous ne pouvons pas développer l'économie de notre pays sans passer par l'entrepreneuriat ».

## CONCLUSION

L'objectif de ce travail été de comprendre et d'analyser l'intégration de la RDC dans la Zone de libre - échange continentale africaine et son impact sur la jeunesse congolaise (cas de la ville de Bukavu) en identifiant ses avantages et conséquences sur la création de l'emploi et l'intégration économique des jeunes. La RDC reste un pays riche mais non industrialisé ce qui fait que sa population demeure dans l'extrême pauvreté suite à la mauvaise volonté des dirigeants et l'inopportunité des investisseurs locaux et étrangers qui fuient les pays suite à des tracasseries et pressions fiscales, manque des entreprises pour engager les jeunes, et les autorités n'ont pas confiance à la jeunesse.

Signalons que selon nos résultats de recherche les entreprises de la RDC ne sont pas capables de faire la concurrence avec les autres entreprises de la ZLECAf ce qui fait que les produits fabriqués en RDC ne sont pas visibles dans les pays membres de la zone.

L'intégration est opportune pour les jeunes si une fois les accords de la ZLECAf sont mis en œuvre car il y aura nécessité de la main d'œuvre et la création d'emplois des jeunes ce qui causera l'intégration économique des jeunes. Pour vérifier nos résultats de recherche, nous avons recouru aux méthodes et techniques : la méthode analytique, la technique documentaire, l'observation et le questionnaire. Notre échantillon a été constitué de 207 jeunes (jeunes sans emplois, jeunes entrepreneurs, jeunes étudiants et jeunes commerçants) et nous les avons sélectionnés d'une manière aléatoire. Les résultats ont été analysés par le logiciel sphinx qui nous a permis de connaître la convenance de chaque valeur semblable de notre échantillon. Nous avons analysé les travaux existants en formulant notre hypothèse avant de descendre sur le terrain. Après analyse des données, notre hypothèse a été vérifiée. Pour y arriver la mise en œuvre des accords de libre-échange reste le seul moyen de sauver la jeunesse congolaise sur son intégration économique, également la création des entreprises pouvant faire concurrence avec d'autres entreprises de ladite zone. Pour arriver à l'intégration économique des jeunes Congolais dans la zone de libre-échange, il sera question au gouvernement congolais de créer des industries fortes et modernes pouvant engager ou recruter les jeunes pour qu'il y ait l'intégration économique de ce dernier mais aussi la mise en pratique des accords de libre-échange pour permettre les produits fabriqués par les jeunes congolais soient visibles et compétitifs dans la zone.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] Betawi, "Friedrich Ebert Stiftung, Rapport, 2012," no. Cd, p. 2012, 2012.
- [2] Union africaine, "Accord Portant Création De La Zone De Libre-Échange Continentale," *Union Africaine*, p. 81, 2018, [Online]. Available: [https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated\\_text\\_on\\_cfta\\_-\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf)
- [3] H. Banque mondiale. org/fr/count. Y/drc/overview, "La Banque mondiale en République démocratique du Congo (RDC)," p. 2021, 2021, [Online]. Available: <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc>
- [4] C. Sumata, "Emploi des jeunes et dynamiques de l'entrepreneuriat en RDC: Une Evaluation des mécanismes d'auto-emploi," *Obs. la Francoph. économique*, no. 7, pp. 1–16, 2020.
- [5] J. K. Kuma, J. Kibala, and K. Pauvreté, "Pauvreté et chômage en République

- Démocratique du Congo : état des lieux , analyses et perspectives To cite this version :  
HAL Id : hal-02909695 Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo :  
état des lieux , analyses et perspectives,” p. 25, 2020.
- [6] A. SY and L. Moubarack, “Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf,” *Policy Cent.*, p. 24, 2021.
- [7] D. M. Ngandu, “Avantages et risques liés à l ’ adhésion de la RDC à la Zone de libre-échange continentale africaine ( ZLECAf ),” 2021.
- [8] “RDC : Situation des jeunes,” p. 2020, 2020.
- [9] H. Fofack, “Afrique compétitive,” *Mag. Financ. Développement du FMI*, 2018.
- [10] Union Africaine, “Charte africaine de la jeunesse,” pp. 1–26, 2006.
- [11] R. Bazillier, D. Economique, and D. Social, “To cite this version : HAL Id : tel-01375663 Développement Social et Développement Economique,” 2016.